

Lettre de Cadrage du Président de la République adressée au Premier Ministre, le mardi 13 novembre 2007

Monsieur le Premier ministre,

En vous renouvelant toutes mes félicitations pour votre nomination au poste de Premier ministre et mes souhaits de pleine réussite, il me paraît opportun, à travers la présente lettre, de préciser que la mission qui vous est confiée, consiste à mettre en œuvre le Projet de Développement Economique et Social (PDES) sur la base duquel nos compatriotes m'ont largement accordé leurs suffrages, partageant ainsi ma conviction et ma foi en un avenir meilleur pour notre pays.

Les résultats des élections législatives ont confirmé le souhait des Maliennes et des Maliens d'amorcer cette nouvelle phase d'une croissance économique accélérée et forte par la valorisation de tous nos atouts.

Aussi, la mission globale du Gouvernement est de traduire en résultats, l'engagement que j'ai pris avec le peuple malien dans et autour du PDES.

Il me plaît de rappeler que l'ambition principale du PDES est d'assurer une croissance forte et soutenue, produisant les opportunités et la prospérité pour tous les citoyens, d'ouvrir la voie à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015 ; permettant ainsi à tous les Maliens d'acquérir les droits fondamentaux de tout être humain : manger à sa faim, avoir l'accès à l'eau potable, bénéficier des soins de base dans un rayon de cinq kilomètres, envoyer tous ses enfants, garçons et filles, à l'école primaire et créer les conditions d'emplois pour la majorité des jeunes du Pays.

Certes, dans cette optique, le PDES concorde avec les OMD et le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSRRP/CLSP II) qui retient comme axes d'orientation stratégiques, le développement du secteur productif, la poursuite et la consolidation des réformes structurelles, le renforcement du secteur social.

Mais notre ambition, c'est un futur prospère que nous pouvons et devons construire ensemble, ici et maintenant. Seules cette vision et cette dynamique doivent sous-tendre nos politiques et stratégies, parce qu'il s'agit, non pas simplement de réduire la pauvreté, mais bien de permettre à notre pays de forcer son destin et d'entamer son décollage socio-économique.

Partant des besoins et des attentes de nos populations, sachant que tout ne peut pas être fait en même temps, que tous les secteurs économiques et sociaux de notre pays sont certainement importants, je vous engage à faire des choix autour des axes définis par le PDES, une matrice d'objectifs majeurs, à créer les synergies entre les secteurs prioritaires et les secteurs de soutien pour une gestion efficiente des ressources et pour un plus grand impact des réalisations. Pour ce faire, le Gouvernement concentrera sur une période de 5 ans, les moyens et les efforts du pays sur six axes prioritaires d'intervention :

- ▶ mieux organiser l'action publique pour soutenir efficacement les autres composantes du Programme,
- ▶ améliorer la production primaire et renforcer la sécurité alimentaire,
- ▶ mettre en place un environnement propice à l'émergence et au développement du secteur privé,
- ▶ insérer les femmes et les jeunes dans les circuits productifs,
- ▶ développer les secteurs sociaux,
- ▶ procéder aux réformes de société.

A travers ces axes prioritaires, il apparaît que le PDES est d'abord un programme de réformes et de renouveau de l'action publique, qui conditionne tout le reste.

J'attends du Gouvernement, comme l'ambitionne le PDES, de faire de l'Etat un modèle de bonne gouvernance. Poursuivre l'émergence d'un Etat fort, d'une administration efficace, d'une justice assainie et des collectivités locales renforcées sera au cœur de votre action.

Ce renouveau de l'action publique, tout en consolidant les actions déjà initiées, se matérialisera par l'introduction d'un nouvel état d'esprit, un choix judicieux des hommes et des femmes et l'intensification de la lutte contre la corruption.

Le Cadre Stratégique de la Réforme de l'Etat adopté par le Gouvernement en mars 2003, le Programme de Développement Institutionnel (PDI), le Programme d'Appui à la Réforme Administrative et à la Décentralisation (PARAD) ainsi que la nouvelle Ecole Nationale d'Administration (ENA) constituent autant de vecteurs pour conduire le renouveau de l'action publique.

Il s'agira de concevoir et de conduire une action publique véritablement qualitative avec une administration remise au travail, au service exclusif des usagers, transparente et soucieuse du bon usage des ressources publiques. Il convient de responsabiliser les cadres à tous les niveaux, d'avoir le souci de leurs carrières, de récompenser leurs résultats et mérites et de sanctionner les fautes dans l'équité et la justice.

La foi dans le développement socio-économique du Mali sera ainsi un critère important dans le choix des responsables, parce qu'il s'agit de bien servir le pays en réalisant les objectifs qui le font avancer. A cet égard, la compétence et l'honnêteté et le sens des responsabilités seront essentiels à mes yeux.

J'attends du Gouvernement que la culture du résultat, de l'évaluation et de l'audit devienne la règle.

Au niveau de l'administration centrale, des organismes personnalisés et des entreprises publiques, certains postes de direction stratégiques seront pourvus sur la base d'appels à candidatures, ouverts aux maliens de l'intérieur comme de l'extérieur, pour disposer des compétences les meilleures.

Il vous faut, en outre, accélérer la modernisation de l'administration publique ; l'utilisation de l'outil informatique par les services publics doit être généralisée.

Vous devez en même temps, poursuivre le renforcement de l'autorité de l'Etat à tous les niveaux par une organisation plus efficiente de l'Etat et de l'administration, par la culture du sens de l'Etat et du civisme, l'application de la loi et du règlement et par la lutte contre la corruption.

Dans le cadre de la lutte contre la corruption, tout en veillant à la prévention par les procédures et contrôles appropriés et à la sanction le cas échéant, les chantiers à ouvrir en priorité seront la relecture du code des marchés publics, la réforme des Directions Administratives et Financières (DAF) et l'organisation des Etats Généraux de la lutte contre la corruption dès le premier semestre 2008 pour parvenir à un projet national partagé de lutte contre la corruption et instaurer les bonnes pratiques dans la gestion des affaires et des deniers publics.

Naturellement, le renouveau de l'action publique c'est aussi l'approfondissement de notre démocratie.

Le faible niveau de participation aux différentes consultations électorales nous interpelle sur la pertinence de notre système électoral et sur les coûts des élections.

A cet effet, comme annoncé dans mon allocution du 22 septembre dernier, je confierai à une éminente personnalité, la mission de réfléchir sur les voies et moyens en vue de permettre au plus grand nombre de nos concitoyens de participer à la vie politique du pays.

Renforcer le statut de l'opposition dans le cadre de la loi sur les formations politiques, faire du principal leader de l'opposition une personnalité reconnue de l'Etat, seront également à l'ordre du jour de cette réflexion. J'invite le Gouvernement à apporter tout son soutien à cette action en vue de la consolidation de notre démocratie.

J'invite aussi le Gouvernement à se pencher sur les réformes de société qui se posent à tous les pays à différents moments de leur parcours au fil du temps et des générations. Le nôtre n'y dérogeant pas, les débats y afférents doivent se dérouler dans la sérénité, la tolérance et le respect qui caractérisent notre peuple.

Parce qu'elle participe de l'autorité de l'Etat et assure la sécurité et la quiétude indispensables à l'épanouissement des citoyens, au développement de leurs activités économiques, commerciales, sociales et culturelles, la recherche d'un environnement de paix, de sécurité et de stabilité sera une priorité transversale.

A cet effet nous devons nous tourner vers le futur, en construisant l'Armée de nos besoins avec un outil de défense efficient et évolutif s'adaptant constamment à notre situation.

Il faut donc poursuivre nos efforts dans la réorganisation de l'appareil de commandement, le maintien en condition du matériel et la préparation opérationnelle des troupes, le renforcement qualitatif des effectifs, l'accroissement de la qualité de l'enseignement militaire dans nos centres de formation et écoles, l'amélioration des conditions de vie et de service, ainsi que l'équipement adapté de nos différents corps.

L'Etat veillera au renforcement de la sécurité des personnes et des biens. Le Gouvernement doit poursuivre la mise en place d'un dispositif de couverture sécuritaire du territoire plus adapté, d'alerte et d'intervention, à même de répondre aux situations d'urgence en matière de sécurité et de faire face aux risques de catastrophe.

L'application du plan d'action issu des Etats généraux de la sécurité sera soutenue par le renforcement des ressources humaines, de la logistique et de la gouvernance de la sécurité.

Vous veillerez particulièrement à la sécurité routière qui constitue pour moi un axe majeur de ce mandat.

J'engage le Gouvernement à repenser notre politique de sécurité routière et, subséquemment, à prendre rapidement un train de mesures de nature à juguler l'insécurité routière devenue une des plus graves menaces pour la vie et la santé des populations.

Au regard des résultats économiques des cinq dernières années, il vous appartiendra d'impulser une croissance économique plus forte d'au moins 7% par an sur la période 2007-2012, taux retenu par le CSLP II et nécessaire pour résorber le chômage et atteindre un niveau de revenu qui nous rapproche des pays qui ont réussi leur décollage économique.

Cet objectif de croissance plus forte s'appuiera sur une stratégie de puissance agropastorale et assurera la poursuite du vigoureux programme d'infrastructures de base, le développement du secteur privé et l'investissement dans les ressources humaines.

Il s'agira de cibler la promotion économique sur la création de richesses, concentrer nos moyens là où nous avons des potentiels et des atouts et « prendre des risques en investissant là où nous avons la chance d'être parmi les meilleurs », avec un rôle prédominant de l'investissement privé et un rôle nouveau de l'Etat, efficace dans un partenariat public-privé.

Il reste entendu que le Gouvernement veillera à l'amélioration constante de la gestion du cadre macro-économique, l'amélioration de la gestion des dépenses publiques, la performance des finances publiques à travers le Plan d'action Gouvernemental d'amélioration et de modernisation de la gestion des finances publiques (PAGAM/GFP), la coordination et l'efficacité de l'aide extérieure qui doit connaître une plus grande mobilisation grâce notamment au développement de l'appui budgétaire.

J'attache du prix à un dialogue franc, responsable et confiant avec nos partenaires techniques et financiers.

Le développement agricole est la grande priorité du présent mandat parce que levier de la croissance de notre économie et source de richesses pour nos populations.

Ces raisons nous ont amené au cours du précédent mandat à faire adopter par l'Assemblée nationale la Loi d'Orientation Agricole (LOA), qui a permis au pays de se doter d'un véritable cadre stratégique pour le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire.

J'attends du Gouvernement que tous les engagements pris par l'Etat dans la LOA soient mis en œuvre afin de favoriser l'émergence d'un Mali exportateur de produits agro-alimentaires, transformés et labellisés. Ceci nous impose d'enclencher le processus de transition de nos systèmes traditionnels vers des techniques modernes de production agricole, en vue de l'émergence d'une agriculture plus intensive. Cette transformation passe par l'utilisation, en partie ou en totalité, d'équipements plus performants, de semences améliorées, d'engrais, de pesticides, de technologies de pompage ou de retenue d'eau.

A cet effet, le Gouvernement doit s'atteler à vulgariser l'utilisation d'équipements performants. Ainsi, d'ici à 2012, une masse critique de nos 900.000 petites exploitations agricoles doivent être équipées en matériels de culture attelée et le nombre d'équipements utilisés de petite et grande motorisation doit doubler. La mise en œuvre de ce programme permettra à notre agriculture de tendre vers la production de 10 millions de tonnes de céréales par an, à l'horizon 2012.

La maîtrise des ressources en eau souterraine et de surface et leur exploitation optimale, constituent des facteurs importants de développement de l'agriculture. La nouvelle politique nationale de maîtrise de l'eau agricole prévue par la LOA devra voir rapidement le jour, tandis que vous maintiendrez le rythme des aménagements sur la période 2008-2012, en vue d'accroître les surfaces aménagées.

Dans cette optique, l'inventaire des potentialités aménageables en bas fonds dans le cadre de la petite irrigation ayant permis d'identifier 895 335 ha répertoriés au niveau de 5512 sites répartis dans 483 communes, j'engage le Gouvernement à lancer dans les mois à venir un programme ambitieux de promotion de l'irrigation de proximité.

L'Office du Niger revêt une grande importance à mes yeux. Je le considère comme l'un des plus grands pôles de développement du Mali.

Pour la période 2007-2012, l'objectif est d'aménager 60.000 ha de plus dans l'Office du Niger et d'atteindre une production de 1 million de tonnes de riz paddy, soit la quasi-totalité de la consommation nationale en tenant compte de l'accroissement des besoins.

D'autres cultures devront s'y développer rapidement dont le blé, la canne à sucre et les cultures maraîchères.

Pour arriver à ces résultats, nous devons préserver le fleuve Niger qui est la principale source d'eau du Mali.

L'assèchement de ce fleuve sur certaines parties de ses bassins est une hypothèque dangereuse pour l'avenir. C'est pourquoi, vous ferez du combat pour la survie du fleuve Niger une priorité absolue. Une grande attention doit être portée également au suivi de la mise en œuvre par l'ABN du Programme de lutte contre l'ensablement dans le bassin du fleuve Niger.

Au-delà du fleuve Niger, la préservation de l'environnement et la gestion rationnelle de nos faibles ressources naturelles constitueront également des axes forts de votre politique. Le Gouvernement doit mieux réfléchir sur notre politique environnementale et définir des actions de préservation de nos ressources nationales.

Il vous faut également arriver à freiner la surexploitation du couvert ligneux de notre pays grâce à l'intensification de nos systèmes de production agro-pastoraux. Enfin, vous devez adopter et faire appliquer des règles strictes d'exploitation de nos ressources forestières.

La sécurité alimentaire a toujours été au cœur de mes préoccupations. Aussi, je vous demande de veiller à la mise en œuvre diligente des différents programmes initiés, dont le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) qui concerne l'ensemble des villages du Mali. Vous veillerez également à augmenter progressivement les stocks nationaux de sécurité alimentaire de manière à atteindre 100.000 tonnes en 2012.

Le développement des industries animales et halieutiques, en raison du remarquable potentiel des sous-secteurs élevage et pêche, est porteur de croissance économique et comme tel, une source importante de création d'emplois, de revenus et de devises.

A l'appui des importants programmes pastoraux et aquacoles en cours et à lancer, le Gouvernement doit encourager fortement les investissements dans ce domaine en contribuant à la création et à la modernisation des infrastructures de production, d'abattage, de pêcheries, de conservation et de transport. A cet égard, la construction du marché moderne à poisson de Bamako doit être lancée dans les plus brefs délais.

Le financement de l'intensification des systèmes de production agro-pastorale se fera par deux sources : l'Etat et le marché par la valorisation des productions agro-pastorales et forestières.

L'Etat sans être un acteur direct de la production, soutiendra le développement de l'agriculture ; il interviendra sur les ressources budgétaires, avec l'appui des partenaires au développement et par un partenariat public-privé. Toutes les interventions de l'Etat se feront dans le cadre du Fonds National de Développement Agricole prévu par la LOA.

La valorisation des différentes filières agricoles a fait l'objet de plusieurs actions initiées par le Gouvernement au cours des dernières années. Il vous reviendra d'intensifier ces efforts et de les focaliser sur les filières commerciales agricoles pour lesquelles le Mali dispose d'avantages compétitifs et de marchés assurés. Le Gouvernement devra donc conduire une approche intégrée des facteurs susceptibles de contribuer à la valorisation de nos productions agricoles. Pour soutenir notre politique de développement agropastoral, j'attends du Gouvernement qu'il mette en œuvre une véritable stratégie de développement du Secteur Privé, reposant sur une promotion volontariste et sans précédent des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Il s'agit dans les cinq prochaines années de créer les conditions favorables à l'essor du secteur privé et au développement de nos capacités productives.

Dans cette perspective le Gouvernement doit commencer par définir un cadre stratégique de développement de notre secteur privé, à travers une Loi d'Orientation du Secteur Privé (LOSP).

Le caractère transversal de la promotion du secteur privé, l'analyse et la résolution des facteurs de blocage, la mise en action de multiples et divers acteurs et intervenants sont autant de facteurs qui militent en faveur de l'élaboration rapide d'une telle loi, avant la fin du premier semestre 2008.

Ses textes de base s'inspireront de la LPDSP (Lettre Programme de Développement du Secteur Privé) et du PDSP (Programme de Développement du Secteur Privé), élaborés par le Gouvernement précédent. Des concertations seront organisées avec toutes les organisations et associations d'appui au secteur privé. Des ateliers de réflexion permettront aux représentants des entreprises, aux institutionnels, aux partenaires au développement, d'aborder toutes les questions relatives à l'essor du secteur privé.

Dans ce cadre, le Gouvernement s'emploiera à lever les obstacles qui freinent le développement du secteur privé et à mettre en place les conditions favorables à l'émergence d'un véritable tissu des PME dans notre pays.

A cet effet, l'action du Gouvernement devra se concentrer sur quelques mesures concrètes qui porteront principalement sur :

- ▶ le développement des infrastructures,
- ▶ la mise en place de dispositifs financiers en faveur des PME,
- ▶ l'initiation et le soutien à des projets porteurs.

Vous veillerez à la mise en place de dispositifs spécifiques pour le financement des entreprises. C'est une des conditions indispensables à l'émergence et au développement des PME. Vous donnerez une forte impulsion à l'expansion de la microfinance et à l'émergence d'une mésofinance, chaînon important dans le réseau de financement adapté à l'évolution de nos entreprises, de même qu'à un apport plus soutenu des banques. Je vous demande de déployer tout l'effort nécessaire pour trouver une solution durable à ce problème.

En concours à ces actions de soutien pour la mise en place d'un environnement favorable au développement du secteur privé, le Gouvernement doit accorder un grand intérêt à la promotion des investissements directs dans notre pays.

L'expérience montre que laissés aux seules forces du marché, les investissements se feront beaucoup attendre dans les pays comme les nôtres.

D'où la nécessité du rôle incitateur de l'Etat : un Etat fort qui crée les conditions de l'émergence d'un secteur privé dynamique. C'est la raison pour laquelle, le Gouvernement ne doit pas hésiter à initier des actions de protection/développement de nos industries existantes, à soutenir des projets privés porteurs et à accroître les partenariats public-privé.

Le Gouvernement doit conforter nos industries naissantes ; il devra notamment identifier, promouvoir et soutenir des projets privés portant sur la création de nouvelles unités dans les secteurs :

- ▶ de l'agro-industrie (développement des rizeries, transformation de céréales sèches et minoteries, intrants agricoles, transformation et exportation de fruits et légumes..),
- ▶ de l'élevage et de la pêche (laiteries, abattoirs modernes, pisciculture...),
- ▶ des matériaux de construction (notamment cimenterie, briqueteries...),
- ▶ des secteurs sociaux (écoles et centres de formation privés, cliniques et laboratoires privés...),
- ▶ du tourisme (agences, centres, hôtels...).

Vous accentuerez les efforts en matière d'industrie minière notamment l'exploitation optimale de l'or dont nous devons tirer davantage de ressources pour soutenir nos programmes de développement, et la recherche en matière de pétrole et de gaz.

Au total, je demande au Gouvernement d'arriver à multiplier par au moins deux, le nombre d'entreprises viables au Mali, d'ici à 2012.

Naturellement, tout ceci commande de garder le cap de l'expansion des infrastructures et équipements en accordant la priorité à ceux qui ont des effets de levier sur notre stratégie de croissance accélérée et forte.

Il est important de poursuivre notre politique de développement interne et externe du réseau routier qui concernera plus de 4 600 km, en veillant principalement à la bonne réalisation du Programme Sectoriel des Transports (PST 2) et à l'exécution des axes routiers retenus dans le 10ème FED ; de même vous veillerez à la réalisation du 3ème pont de Bamako dans les délais requis.

Vous accompagnerez cette politique avec un programme cohérent de développement des entreprises de transport (logistique et équipement, formation, circuits adaptés et intégrés...) pour soutenir à des coûts compétitifs la circulation de la production nationale et l'approvisionnement du pays.

La modernisation de la voie ferrée et du matériel de transport Bamako/Dakar, l'achèvement de la rénovation du parc de transport ferroviaire fret et voyageur avec l'acquisition de 6 locomotives et de 38 wagons et leur mise en service, méritent une attention particulière. Vous prendrez, en outre, des initiatives pour faire avancer les grands projets de voie ferrée sous- régionale.

Dans le domaine du transport aérien, vous suivrez la mise en œuvre du Millenium Challenge Account (MCA), dont un des objectifs porte sur l'extension de l'aéroport de Bamako-Senou et l'aménagement d'une zone industrielle de 200 hectares, avec toutes les commodités, afin d'en faire un pôle d'implantation d'entreprises.

La réhabilitation et/ou l'extension ainsi que la construction des infrastructures aéroportuaires régionales devront retenir aussi votre attention.

L'énergie reste un des points névralgiques du développement de notre économie et du bien être de nos populations. Aussi, vous ferez de l'extension/diversification des sources et de l'utilisation rationnelle de l'énergie des axes majeurs de votre action.

Le précédent Gouvernement a élaboré une Politique Energétique Nationale (PEN) qui retient principalement :

- le développement de l'énergie domestique et l'électrification rurale,
- la rationalisation de la production et de l'utilisation de l'énergie,
- la promotion des énergies alternatives,
- la constitution d'un stock national de sécurité pour les hydrocarbures,
- le développement du réseau électrique interconnecté, avec notamment le renforcement des sites hydro-électriques de Félou II (dont le financement est bouclé), Gouina, Kénié, Sotuba II et Markala. La mise en œuvre de ce programme, à actualiser et à adapter, sera au cœur de votre action dans le domaine de l'énergie.

Vous poursuivrez l'élargissement du parc de production électrique et l'augmentation du taux d'accès des populations à l'énergie, singulièrement dans le milieu rural.

Pour le cas spécifique des entreprises, le Gouvernement devra favoriser la mise à leur disposition d'énergie de qualité, à un coût maîtrisé, voire des prix préférentiels, en vue de soutenir leur compétitivité.

Le Gouvernement devra tout aussi s'atteler à la préparation et au lancement d'un grand programme intégré de développement des biocarburants. J'attache du prix à la mise en œuvre de cet ambitieux projet.

Le développement des infrastructures de communication et des technologies de l'information sera également un des axes de l'expansion des infrastructures.

La grande progression de la télédensité du pays grâce à d'importants investissements en infrastructures et équipements, l'extension de la couverture TV-FM, les progrès dans l'implantation des TIC, ouvrent la voie à une utilisation croissante de ces technologies.

Le Gouvernement devra poursuivre et accroître ces efforts pour doter le pays en infrastructures et équipements lui permettant rapidement d'être au niveau des évolutions du siècle : l'augmentation de la télédensité, un réseau électronique de plus grande capacité, la généralisation progressive du haut débit. Ceci permettra d'ouvrir de nouvelles opportunités pour nos régions et pour nos entreprises, de nouvelles formes d'emplois avec l'émergence d'une économie du savoir.

L'intensification de nos systèmes de production primaire, le développement du secteur privé par le biais des investissements directs, le commerce, notamment l'exportation de nos produits sur les marchés régionaux et internationaux, l'expansion des infrastructures et des équipements, les transferts financiers vers notre pays et l'assainissement de la gestion publique sont de nature à permettre à l'économie d'atteindre un taux de croissance moyen de l'ordre de 7% par an.

Pour cela, nous devons aussi investir véritablement dans les ressources humaines.

Je demande au Gouvernement de faire de l'emploi des jeunes une autre de ses priorités majeures, parce qu'il demeure ma priorité de toujours.

Dans ce cadre il convient de renforcer l'APEJ, notamment ses moyens humains et financiers pour lui permettre d'atteindre pleinement ses objectifs. Au-delà, quelques actions spécifiques sont de nature à renforcer la promotion de l'emploi des jeunes : former les jeunes à des métiers porteurs, favoriser leur implantation dans le secteur agricole, appuyer leurs projets personnels et intégrer la perspective de dynamisation des économies locales.

En matière de formation professionnelle, notamment pour les jeunes chercheurs d'emplois, vous veillerez à adapter les programmes de formation aux besoins réels du marché de l'emploi. Les métiers du machinisme agricole et des BTP méritent une attention particulière. Tout comme celui de l'auto emploi dans les secteurs de la maintenance et du commerce.

J'insiste en particulier sur les opportunités d'emploi dans le secteur agricole, premier gisement d'emploi des jeunes.

Nous avons un énorme potentiel agricole inexploité et ceci est dû en partie, à l'insuffisance d'information des jeunes demandeurs d'emplois sur les opportunités agricoles, à l'absence de cadre attractif pour les jeunes en milieu rural, au sous-équipement des systèmes de production primaire et aux problèmes de financement des projets des jeunes promoteurs.

Il convient de lancer un programme de « réconciliation des jeunes avec la terre ». Ce programme, de type didactique, visera surtout à changer la perception des jeunes par rapport aux métiers de la terre, qui peuvent être rémunérateurs. Ceci est d'autant plus indispensable qu'il nous faut des ressources humaines qualifiées pour soutenir notre politique de développement agro-pastoral.

Le Gouvernement devra prendre les mesures nécessaires pour former les jeunes dans ce sens et inciter les jeunes promoteurs privés à investir dans les filières agricoles, pastorales, piscicoles et forestières, dans les domaines de la transformation dans l'agro-industrie, de la fabrication et de la maintenance des équipements agricoles, le transport et la commercialisation...

En cohérence avec cette démarche, la promotion de l'emploi s'inscrira aussi dans une perspective de dynamisation des économies locales en faisant des régions de véritables agents économiques.

Le Gouvernement devra encourager les régions à se doter de schémas directeurs de l'emploi et de la formation professionnelle, intégrés dans leur Plan de Développement Economique, Social et Culturel. Basés sur les potentialités économiques, ces schémas directeurs contribueront à l'émergence de pôles régionaux de croissance économique et d'emploi.

Parallèlement, l'Etat doit assurer son rôle de pourvoyeur d'emplois utiles. Dès l'année prochaine, près de 8.000 nouveaux emplois peuvent être créés dans le secteur public. L'analyse des besoins publics, qui ne s'entend pas forcément dans la seule fonction publique, porte sur 50.000 emplois d'ici 2012.

S'agissant de l'insertion des femmes dans les circuits de production, elle est tributaire du développement des micros projets, générateurs d'auto-emplois. La réalisation de ces micros projets est elle-même liée à l'existence de structures financières adaptées : les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD).

Aussi, le Gouvernement doit porter rapidement le nombre des SFD à hauteur de couverture de l'ensemble du territoire national. Au moins, la moitié de ces SFD doit être spécialisée dans l'insertion des femmes dans les circuits de production.

Ces structures spécialisées auront comme missions premières de promouvoir l'accès des femmes au crédit, en leur accordant les prêts et/ou en leur offrant des garanties et de mettre en œuvre d'importants programmes de formation à la gestion de micro-projets. Dans les régions particulièrement défavorisées du pays, le Gouvernement doit étudier les moyens de permettre aux SFD d'octroyer des prêts bonifiés.

En accompagnement de la promotion économique de la femme, la question de sa participation à la vie publique et, globalement celle de sa situation sociale doivent être prises en compte par le Gouvernement.

L'Education est une des grandes priorités de notre pays. Ceci explique les efforts constants, humains, matériels et financiers engagés ces dernières années par le Gouvernement et ses partenaires au développement, notamment dans le cadre du Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC), dont l'objectif est d'atteindre un taux brut de scolarisation de 95% dans le 1er cycle de l'enseignement fondamental à l'horizon 2010.

Les résultats obtenus sont encourageants et vous veillerez à les amplifier avec le Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education II (PISE II). L'objectif étant d'atteindre près de 35% du budget récurrent de l'Etat, en vue de réaliser un taux de scolarisation de 100% dans le primaire à l'horizon 2012.

Tout en poursuivant la mise en œuvre du PISE II et un partenariat toujours plus accru pour une école apaisée et performante, le Gouvernement devra :

- ▀ faire de l'Ecole un creuset socio-économique, pour soutenir le développement de nos atouts économiques, ouvrir de nouvelles opportunités d'emplois et de ressources à notre jeunesse, la préparer à une intégration régionale de plus en plus poussée et souhaitée. Aussi, l'accent doit être mis sur l'enseignement technique ;
- ▀ remodeler notre université pour en faire un moteur d'innovation : le temps est venu d'ouvrir une réflexion hardie sur l'université pour l'adapter à nos besoins actuels et à venir, en faire un véritable espace d'enseignement et de recherche pour notre développement. Cette démarche sera prolongée par un plan volontariste et cohérent de développement des ressources humaines, des infrastructures, des équipements ;
- ▀ multiplier pour les tout petits, les établissements préscolaires, pour le plus grand nombre d'enfants ; les collectivités de base seront encouragées et soutenues dans cette voie ;
- ▀ relever fortement le taux d'alphabétisation par un programme vigoureux d'alphabétisation.

Les problèmes de santé de notre pays demeurent préoccupants, malgré les remarquables résultats atteints avec la mise en œuvre du Programme de Développement Sanitaire et Social (PRODESS) : nette amélioration de la couverture sanitaire des populations, des différents indicateurs de santé maternelle, néo-natale avec notamment la gratuité de la césarienne, infanto-juvénile et pour les personnes âgées avec la gratuité de certains soins ophtalmologiques (« opération miracle »).

Ces résultats fort encourageants doivent être consolidés et j'attache du prix au développement des programmes importants de lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA qui vont contenir ces fléaux et réduire leur impact.

Au total, le Gouvernement devra redoubler d'efforts pour améliorer la santé des populations, étendre et garantir l'accessibilité et la qualité des soins, poursuivre l'équipement et la modernisation des Centres de santé de référence et des hôpitaux, accroître l'effectif et la qualité du personnel sanitaire et médical.

Il veillera à la progression de la part de la santé dans le budget récurrent de l'Etat et fera de l'institution de l'assurance maladie obligatoire une dominante de sa politique sociale.

L'accès à l'eau potable est un facteur déterminant de santé publique. Si le taux d'accès à l'eau potable a culminé à environ 68% en 2006, grâce à d'importants efforts, l'ambition du Gouvernement doit être de réaliser une couverture de plus de 75% à l'horizon 2012 et dépasser l'objectif fixé en matière d'accès à l'eau potable par les OMD.

Le développement urbain, avec l'habitat, l'assainissement et les infrastructures urbaines devra retenir l'attention du Gouvernement.

Vous veillerez au développement du programme de logements sociaux pour faciliter l'accès des ménages à faible revenu à un logement décent et à moindre coût, en mettant en chantier des milliers de logements sociaux sur la période 2007-2012, combinant l'intervention de l'Etat et celle des sociétés de promotion immobilière.

Dans un contexte de mondialisation qui menace l'identité culturelle de tous les pays, il est impératif de donner à notre patrimoine culturel un nouveau souffle. Le Gouvernement accordera toute son importance au développement culturel du Mali et devra, dans les cinq prochaines années, impulser une politique conséquente d'essor des industries culturelles dans un environnement plus propice qui permet aux femmes et hommes de culture de vivre de leur métier et de participer au développement de leur pays.

Le Gouvernement devra être davantage attentif à l'élan pris par le tourisme et l'artisanat, en assurant par un programme cohérent et volontaire, l'essor de ces secteurs pourvoyeurs d'emplois et de devises pour l'économie nationale.

Le sport est également une de nos préoccupations. Le pays vit un renouveau de toutes les disciplines. Le Gouvernement doit renforcer cette dynamique en appuyant de façon résolue les acteurs par la construction ou le renforcement des infrastructures, notamment le nouveau Pavillon des Sports, la stimulation des pratiquants et de l'encadrement sous diverses formes.

Le Gouvernement soutiendra le développement du sport populaire et scolaire en poursuivant la construction d'infrastructures sportives de proximité dans les quartiers et autres collectivités de base et en prenant des initiatives de compétitions propres à stimuler ce sport.

La gestion des Maliens de l'extérieur est au centre des priorités de notre politique extérieure. Le Gouvernement poursuivra les efforts pour améliorer les prestations des Missions diplomatiques et consulaires au bénéfice de la communauté malienne, encourager leur participation au processus de développement et mieux valoriser l'image des Maliens et du Mali.

L'intégration africaine est un choix résolu du Mali. Le Gouvernement veillera à l'accélération du processus d'intégration africaine et à la préparation du secteur privé et la société civile à l'environnement concurrentiel émergent de l'intégration, au marché plus large qui s'ouvre à nos entreprises. Nous serons aussi, plus présent dans toutes les initiatives pour la promotion de la paix et de la stabilité, notamment en Afrique.

Le Gouvernement doit donc conférer à notre diplomatie un profil davantage productif, mobilisateur des ressources nécessaires à nos politiques de développement, promouvoir une coopération stratégique avec nos partenaires et traduire dans les faits la cause de l'unité africaine.

Il doit aussi œuvrer au renforcement de la présence et à la promotion de cadres maliens dans les organisations internationales.

Par ailleurs, le Gouvernement s'emploiera à impulser une politique de communication gouvernementale forte dans le but de mieux faire percevoir les options fondamentales de l'Etat dans tous les secteurs de la vie nationale, mais aussi de rendre compte aux citoyens des actions de l'exécutif.

Les médias nationaux, du service public comme du privé, sont les premiers relais de l'action gouvernementale. La professionnalisation des entreprises de presse, la formation de leurs acteurs bénéficieront de l'accompagnement de l'Etat. Le Gouvernement mettra en chantier un nouveau bâtiment pour la Maison de la Presse dès 2008 et encouragera la pluralité dans l'offre de médias surtout audiovisuels.

La concertation et la participation doivent être la règle dans tous les compartiments de l'action gouvernementale. Il sied dans ce cadre de développer le dialogue social à tous les niveaux.

Certes, tous les secteurs ont leur importance, mais il y a tellement de combats à mener pour enclencher le processus de développement économique de notre pays, qu'il importait de définir des axes prioritaires autour d'objectifs majeurs, de focaliser les efforts et les ressources pour asseoir les bases de notre décollage économique et social.

Telle est la feuille de route du Gouvernement en vue de la réalisation de notre Projet pour le Développement Economique et Social.

Pour cela, vous devez assurer la cohérence, la cohésion et la continuité de l'action gouvernementale. Ce Rôle vous confère un pouvoir d'instruction, d'arbitrage et de sanction dans tous les secteurs de l'administration.

Je vous réitère mes vœux de plein succès dans votre mission en vous assurant de mon soutien total.

Amadou Toumani TOURE